

Compte rendu Conseil ED 583 Le 30/09/19 à IMT Mines Alès

<i>Prénom Nom, Fonction</i>	<i>Présents (es)</i>	<i>Absents (es) excusés (ées)</i>
K. WEISS, Directrice	x	
S. Sauvagnargues, Direct Adjte	x	
L. Aprin, LGEI	X	
P-M. Riccio, LGI2P	x	
A. Cadière, CHROME	x	
M. Deni, PROJEKT		x
V. Thireau, EC Unîmes		x
M. Royer, EC Unîmes		x
F. Heymes, EC IMT		x
L. Malhautier IMT		x
P. Verdoux, Perso tech Unîmes		
E. Richard, Perso Adm IMT	x	
M. Bossard, LGEI	x	
E. Delattre, CHROME		
J. Jean-Baptiste, CHROME	x	
MM. Rosales, CHROME		
M. Menard, PROJEKT		x
A. Stroesz, PROJEKT		X
B. Pottier, LGEI	x	
A. Maachi, LGEI		
F. Mirabel, Lameta		x
E. Capadanno, Phytocontrol	x	
A. Senatore, ENSOP	x	
J. Raymond, Nîmes-Métropole		x
C.Moulin Adm	x	
Président (e) Unîmes		x
Directeur (rice) IMT		
VP Recherche Unîmes	x	
Directeur (rice) Recherche IMT		
VP Formation Unîmes		
Directeur études IMT		
Directeur (rice) CHROME		x
Directeur (rice) PROJEKT		
Directeur (rice) LGEI		
Directeur (rice) LGI2P		

Début de la réunion : 14h15

K. Weiss propose de commencer par un tour de table afin que les nouveaux membres puissent se présenter et connaître les autres participants.

Point 1 : Approbation des CR du conseil du 24/06/19

- Le CR du Conseil du 24/06/19 a été approuvé à l'Unanimité

Point 2 : Changement de 2 représentants au conseil de l'ED

- K. Weiss précise que la place des membres extérieurs non académiques est très utile notamment pour leur point de vue relatif à l'insertion des doctorants.

Points 3 : Validation des demandes de rattachement à l'ED583

- K. Weiss rappelle que les CV ont été envoyés avant le conseil donc ne représente pas tous les profils. Excepté celui de S. Olivier qui n'a pas été envoyé. Ces 4 MCF sont non HDR et vont Co-encadrer des doctorants. Ajoutés à ces 4 EC, K. Weiss informe le conseil que 2 nouvelles demandes ont été faites après l'envoi de l'ordre du jour. Elle présente donc les profils de G. Cerqueira (PR en droit privé, nouvellement recruté à UNÎMES) et A. Zinna (chercheur associé à l'EA PROKEKT, PR à Toulouse). Pas d'objection à leur intégration, elles sont donc approuvées à l'unanimité

Point 4 : Validation d'Aurélia BONY-DANDRIEUX en tant que directrice de thèse et Point 5 : Changement de direction de thèse d'Antonin HAMON

- Les points 4 et 5 sont traités ensemble puisque A. Bony-Dandrieux co directrice d'A. Hamon vient de passer son HDR et devient désormais directrice de ce doctorant. Validation à l'Unanimité.
- K. Weiss en profite pour demander une visibilité de ce qu'il se passe à l'IMT question Recherche en vue de la visite de l'HCERES du 19 mars 2020.
- S. Sauvagnargues, L. Aprin et P-M ; Riccio interviennent en expliquant que pour le moment rien ne change. Quand la nouvelle équipe sera créée, P-A. Ayrat et P. Slangen quitteront l'ED583.
- Ces changements devraient intervenir en janvier 2021 se qui supposera un changement de la composition du conseil de l'ED puisqu'il n'y aura plus qu'1 équipe.

Point 6 : Validation des nouveaux doctorants 2019-2022

- C.Moulin explique que du côté UNÎMES, sur les 6 financements de la région, 3 doctorants vont commencer au 1^{er} octobre et normalement 3 au 2 novembre. Concernant les 4 financements de Nîmes Métropole, UNÎMES attend les attributions officielles de financement. Pour ce qui est du doctorant financé par le labo sous labex Archimède, il sera encadré par M. Deni de l'EA Projekt et un codirecteur du labo Archimède. Quant au PAST qui désire faire une thèse, son CV sera envoyé dès réception par l'ED.
- P-M. Riccio prend la parole pour le côté IMT. Ils sont aussi en attente de l'attribution officielle du financement par l'agglomération d'Alès pour 1 doctorant qui devrait débiter le 15/11/19. Ajouté à cela 1 doctorant commencera le 1/11/19 sur allocation doctorale IMT.
- K. Weiss et P-M. Riccio demandent que les modalités d'exécution du financement que ce soit de la Région ou de l'Agglomération soient envoyés aux doctorants concernés afin qu'ils soient au courant des contraintes et exigences des financeurs comme par exemple les logos à faire figurer sur les posters....

Point 7 : Point sur les inscriptions, les CSI et la CIF

- Il faut modifier les informations sur le site de l'ED relatives au CSI : 1 membre du CSI ne peut pas être rapporteur de la thèse mais peut être membre du jury de thèse.
- Il y a 2 parties dans le CSI : 1 avec le directeur de thèse c'est la partie scientifique et 1 sans l'encadrement de thèse.

- Les doctorants demandent l'intégration au CSI du Parrain de thèse ou au moins les représentants des doctorants. P-M. Riccio propose de mettre une phrase du type « à l'initiative du doctorant ou du directeur de thèse, le parrain peut être invité au CSI ». Il rajoute que l'IMT travaille actuellement, de façon générale et pas spécifiquement pour les CSI, pour avoir un document commun relatif à la propriété intellectuelle. Le conseil acte donc l'intégration d'un parrain de thèse à l'unanimité
- Concernant la CIF : les doctorants demandent que la CIF soit faite dès l'arrivée du doctorant aidé par le parrain, le directeur...jusqu'à 6 mois après son arrivée et que ce CSI puisse être modifié si besoin, complété....

Point 8 : Journée de rentrée de l'ED583 le 4/12/19

- K. Weiss explique que la date du 4/12/19 a été fixée en fonction de l'agenda de R. Planton de l'APEC qui interviendra sur l'insertion des doctorants. Il a proposé de faire ensuite une formation aux doctorants, ouverte vers les relations entreprises/doctorants.
- J. Jean-Baptiste nous explique les pistes envisagées pour cette journée, à savoir : différentes présentations par les représentants des doctorants sur tous les sujets qui touchent aux droits administratifs comme la CAF..., mais aussi les délais de rendus pendant le doctorat...Présentation également de ma thèse en 180s.
- C. Moulin complète en indiquant que 3 services de l'Université souhaitent intervenir au cours de cette journée à savoir : 1- les relations internationales (sur la formation aux langues étrangères et les séjours internationaux). 2- la BU (proposition de formations) 3- Le service communication (sur l'utilisation des logos et inscription sur les posters). Sans oublier le Collège Doctoral et l'ADUM qui présenteront les formations et outils.
- Il faut envoyer un mail aux doctorants pour les informer dès à présent de la date retenue.
- L. Aprin informe qu'à Paris il existe un cabinet de recrutement spécialisé dans le doctorat : ADOC TALENT MANAGEMENT.

Point 9 : Entretiens Nîmes/Alès du 4 au 8 février 2020

- Les entretiens Nîmes/Alès qui concerne les doctorants, P-M. Riccio explique que d'anciens doctorants seront invités. Le 6/02/20 soit la journée soit la demi-journée aura lieu la rencontre doctorant/entreprise. Une douzaine d'entreprise qui vulgarise la recherche sera là, 8 à Alès et 4 à Nîmes. Il peut y avoir une subvention de 1000€ par ½ journée. Il informe que F. Boulier, de Nîmes métropole est ok mais il souhaite un formalisme de l'organisation. Pour se faire, il a envoyé une fiche type que PM. Riccio renverra aux représentants des doctorants. La COMUE LR peut financer cet événement par la prise en charge par exemple des déplacements, nuitées, repas des intervenants... F. Boulier mettre en relation les doctorants avec 3 associations d'entreprises à savoir : 1- Gard Digital 2- Fresh Tech Gard 3- Section Gard de l'association Leader Occitanie dont le Président est un ancien doctorant de l'IMT.
- La prochaine réunion de pilotage avec F. Bouvier aura lieu le 16/10/19.
- 2 nouveaux doctorants sont intéressés à savoir E. WREMBEL et B. AGOSTINELLI

Point 10 : Point sur le dossier d'auto-évaluation HCERES de l'ED

- K. Weiss informe que le dossier a été envoyé à S. Sauvagnargues ainsi qu'à la direction de l'IMT. Elle fait une présentation épurée du dossier et précise que la version finale sera transmise à tous les membres du conseil.

- K. Weiss balaie le dossier en expliquant qu'il y a un volet fonctionnement. La grosse partie du dossier c'est le bilan dans lequel apparaissent les 4 laboratoires, la composition du bureau, du conseil...la politique de recrutement des doctorants financés, la politique scientifique de l'ED qui reflète les politiques des laboratoires. Sont énumérés également les listes des directeurs de recherche, et des laboratoires, l'évolution du nombre de doctorants et de docteurs depuis la création de l'ED. On y détaille aussi l'offre de formation par les 2 établissements avec beaucoup d'appui sur le Collège Doctoral qui a souhaité être aussi évalué. Il y a également une partie sur le suivi des docteurs qui est peu détaillé vu la jeunesse de l'ED. Une analyse globale finie cette partie. Vient ensuite, la partie projet. K. Weiss a fait une demande de renouvellement à l'identique avec en supplément le changement des laboratoires pour l'IMT.

Point 12 : Discussion autour de l'ouverture du recrutement des doctorants

- K. Weiss pose la question aux membres du conseil : « est-ce que l'on ouvre un peu le recrutement de certains doctorants non financés pour les disciplines où trouver un financement est très compliqué comme le droit ou les lettres ? »
- Cette interrogation sera à discuter avec les experts de l'HCERES pour avoir leur position.
- P-M. Riccio insiste sur le fait que le doctorant doit avoir un minimum vital pour vivre dont il faut définir exactement les termes du financement au moment du recrutement.
- K. Weiss propose aux membres du conseil de réfléchir sur cette question et après en avoir discuté avec les experts de l'HCERES au moment de leur visite, ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil.

Point 11 : questions diverses

Néant

Le prochain conseil est fixé au 13 janvier 2020 de 14h à 16h à Nîmes

Fin de la réunion à 16h15